

PROCES VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

Réunion électronique du lundi 29 Aout 2023

Président : **M. David BLATTES**

Présents : **Mme Meriem FERHAT MM. Mazouz BELGHARBI - Joseph CARDOVILLE - Hervé GRAMMATICO - Stéphan DE FELICE - Khalid FEKRAOUI - Frédéric CACERES - Guy MICHELIER - Jean-Louis DENIZOT - Frédéric GROS - Alain NEGRE - Didier MAS - Jacques NAUDET - Michel MAROT**

Absents : **Mme Nérیمان BENDRIA - MM. Olivier SIMORRE - Paul GRIMAUD**

Important : les présentes décisions sont susceptibles d'appel conformément à l'article 11.3.3 du règlement intérieur de la ligue & l'article 14 du règlement intérieur du District de l'Hérault de Football, dans un délai de sept jours devant la commission supérieure d'appel de la Ligue d'Occitanie.

Le prochain Comité de Direction (CD) étant prévu après la première journée de championnat pour la saison 2023 - 2024, une réunion électronique a été organisée pour permettre aux membres du CD de voter en urgence les points suivants :

- Les membres du CD ont voté « pour la validation » **à l'unanimité (15 voix pour)** des tournois suivants :
 - ✓ 27 et 28/08/2023 : RC Védasien catégories U15 et U16
 - ✓ 02 et 03/09/2023 : US Lunel Viel OS catégories U15 et U17
 - ✓ 10/09/2023 : AS Puissalicon Magalas : U12 et U13, U12 F et U13 F
 - ✓ 23/09/2023 OF Thézan SM : U11
- Les membres du CD ont voté « pour la validation » **à l'unanimité (15 voix pour)** des ententes suivantes :
 - ✓ Catégories U12 et U13 : Bouzigues - Loupian AC / US Villeveyracoise (club support Bouzigues Loupian AC)
 - ✓ Catégories U15 et U17 : AS La Grande Motte / ES Le Grau du Roi (club support AS La Grande Motte). Le District du Gard a donné son accord.
 - ✓ Catégories U14 : Mèze Stade FC / Bouzigues - Loupian AC (club support Mèze Stade FC)

Concernant la demande d'entente AS La Grande Motte / Foot Terre de Camargue

L'article 39 ter des RG F.F.F. prévoit que « *Un club adhérent à un groupement ne peut pas engager une équipe sous son propre nom dans les compétitions des catégories d'âge concernées par le groupement, ni créer une entente avec un club extérieur audit groupement.* »

Foot Terre de Camargue, étant un groupement de clubs du District du Gard, cette demande n'est pas validée.

- La liste ci-après des candidats pour assurer la fonction de délégué du District de l'Hérault a été validée **à la majorité (14 voix pour, 1 abstention)** :
ARRONIZ Jean-François, BEN BOUAZZA Ali, BONNIERE Sébastien, BOULJAOUI Saleim, BRZOZOWSKI Jean, BRUGUES Simon, CARDON Johann, CHAPIN Ancil, CHRETIEN Serge, COLLETTE Pierre, DAYRE Baptiste, DELCROIX Patrick, ELICE Célestin, GARCIA Jean-Michel, GONZALES Robert, GONZALEZ Jean-Louis, GOUPIL Marc, GUERROUMI Mebarek, HOPO KLE Henri, JULIAT Monique, LEFEVRE Pascal, MAROT Michel, MATHE ROUSSEL Jean-Luc, MIAL Hervé, MICHELIER Guy, MIZZI DIAZ Vanessa, ODIN Gaétan, RUBIES Régis, RUIZ Patrick, VITALE Kevin, PLOMBAT Bernard (Observateur de délégué).

Le Président,
David BLATTES

Le Secrétaire de séance,
Joseph CARDOVILLE